

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/01/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	193 515,00	42 725,72	150 789,28	186 428,13
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	12 502 625,00	10 466 000,00	2 036 625,00	2 033 625,00
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	42 500,00		42 500,00	42 500,00
	TOTAL (II)	12 738 640,00	10 508 725,72	2 229 914,28	2 262 553,13
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				344 497,14
	Autres créances	70 381,03		70 381,03	241 241,17
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	75 627,53		75 627,53	643 955,09
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 275,00		1 275,00	1 506,21
	TOTAL (III)	147 283,56		147 283,56	1 231 199,61
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		12 885 923,56	10 508 725,72	2 377 197,84	3 493 752,74

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/01/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	400 000,00	400 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	60 000,00	60 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	913 269,53	1 211 186,69
	Report à nouveau		105 146,55
	Résultat de l'exercice	23 427,20	(37 563,71)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 396 696,73	1 738 769,53
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	110 912,66	130 000,00
	Emprunts et dettes financières divers (3)	212 822,30	167 509,76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 109,33	31 940,00
	Dettes fiscales et sociales	336 204,75	425 533,45
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	313 452,07	1 000 000,00
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	980 501,11	1 754 983,21
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 377 197,84	3 493 752,74
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		23 427,20	(37 563,71)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		896 301,20	1 648 088,94
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		2 004,96	
(3) Dont emprunts participatifs			

AAK HOLDING

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 400.000 euros
Siège social : 15 rue de Turbigo – Paris (75002)
479 760 647 R.C.S. PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS,
Le trente juin, à quinze heures,

Monsieur Frédéric KRIEF,

Propriétaire de la totalité des quatre mille (4 000) parts de cent cinquante euros (150 €) de valeur nominale composant le capital social de la Société à Responsabilité Limitée « AAK HOLDING. »,

Associé Unique de ladite société,

A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Frédéric KRIEF, Gérant, a établi les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, ainsi que le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

Et a pris les décisions suivantes relatives à :

- Présentation du rapport de gestion établi par la gérance sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes dudit exercice,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes de l'exercice - Quitus)

L'Associé Unique approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Gérant au cours de l'exercice écoulé et lui donne quitus de l'exécution de son mandat pour cet exercice.

Paraphe :
Frédéric Krief



DEUXIEME DECISION*(Conventions règlementées)*

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Gérance, approuve et ratifie en tant que de besoin les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

TROISIEME DECISION*(Affectation du résultat)*

L'Associé Unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice s'élevant à un montant de 23 427,20 euros de la manière suivante :

La totalité, soit la somme de 23 427,20 €
 au compte Autres réserves
 qui figure au passif du bilan pour un montant de 913 269,53 euros
 à l'effet de le porter à la somme de 936 696,73 euros

Après affectation, les postes des capitaux propres se présenteront ainsi qu'il suit :

POSTE DES CAPITAUX PROPRES	MONTANT EN EUROS (€)
Capital social	400 000,00
Réserve légale	60 000,00
Autres réserves	936 696,73
TOTAL	1 396 696,73

QUATRIEME DECISION*(Distributions de dividendes)*

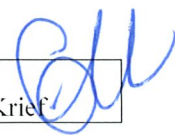
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte que les sommes suivantes ont été distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents :

EXERCICES	DIVIDENDES
31/01/2022	290 000 €
31/01/2021	-
31/01/2020	-

CINQUIEME DECISION*(Pouvoirs en vue des formalités)*

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original des présentes délibérations, ou d'une copie certifiée conforme, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicités légales.

Paraphe :
Frédéric Krief



**

*

Plus rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant et l'Associé Unique.

	Signature
Frédéric KRIEF	